

4 Économie

BGFIBank Gabon

Un bénéfice net de 16 milliards de francs en 2016

MSM
Libreville/Gabon

RÉUNI à Libreville le 10 mars 2017 sous la présidence d'Henri-Claude Oyima, le Conseil d'administration de BGFIBank Gabon a arrêté les comptes de l'exercice 2016, marqués par une belle performance, malgré un environnement économique contrasté.

Ainsi, l'année 2016 s'est achevée sur un bénéfice net de 16 milliards de francs, en hausse de 14% par rapport à l'exercice 2015. Cette embellie résulte de la croissance du Produit net bancaire de 15%. Les crédits à la clientèle se sont établis à 785 milliards de francs, en hausse de 6%, tandis que les dépôts de la clientèle ont légèrement fléchi de 3% à 939 milliards de francs. Par ailleurs, suite au scan-



Photo : Aristide Mouvavou

Le P-DG de BGFIBank, Henri-Claude Oyima.

dale des cartes Visa prépayées, le Conseil d'administration a également confirmé la révocation d'Edgar Théophile Anon, en qualité d'Administrateur directeur général, et la reconduction d'Emmanuel Berre et de Marie-Ange Ndoungou, au poste de directeurs généraux adjoints, aux fins d'assurer l'intérim de la banque, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

Scandale des cartes Visa prépayées

L'ampleur de la fraude évaluée à 1,9 milliard de francs

MSM
Libreville/Gabon

SUITE à la fraude aux cartes Visa prépayées, le Conseil d'administration de BGFIBank Gabon a décidé de mettre en place de nouvelles règles de gouvernance pour garantir la sécurité de la banque. Les

missions d'investigations menées par les audits internes et externes ont permis d'identifier les zones de vulnérabilité de la banque, sources génératrices de l'incident et de circonscrire le périmètre de la fraude. Selon le rapport d'enquête, sur les 100 cartes identifiées, 59 d'entre elles ont fait l'objet des retraits dans la nuit du 3



Photo : L'Union

Mise en place de nouvelles règles de gouvernance pour la sécurité de la banque.

au 4 février 2017, notamment en Suisse, en Allemagne, au Luxembourg et en France, pour un montant global de 1,9 milliard de francs. La banque a indiqué avoir déposé trois plaintes à la Police judiciaire gabonaise, à Interpol/Europol et à la brigade financière de France. A l'issue de ces missions, de nouveaux dispositifs

devant assurer la continuité des activités de BGFIBank Gabon ont été mis en place. Il s'agit, entre autres, de la restriction des cartes visa prépayées exclusivement sur les GAB du réseau BGFIBank, le blocage des paiements et l'installation de 3D Secure, permettant de sécuriser les paiements en ligne.

Insertion professionnelle des jeunes

Le Caj signé à la Zerp de Nkok

F.A.
Libreville/Gabon

MOINS d'un mois après la présentation du Contrat d'apprentissage jeunesse (Caj) au personnel de l'Autorité administrative de la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok, une convention de partenariat a été signée à cet effet le lundi 13 mars. L'administrateur général de la zone économique, Gabriel Ntougou, et le secrétaire exécutif du Fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion des jeunes (Fir), Hans Landry Ivala, ont paraphé ladite convention, en présence du ministre en charge de l'Insertion professionnelle des jeunes, Eloi Nzondo. Ce contrat permettra aux jeunes gabonais inscrits à l'ONE, diplômés ou non, de bénéficier d'un stage au sein de la Zerp et de disposer d'une première expé-

rience professionnelle. « Après les explications que nous avons reçues sur le Caj, il fallait que nous essayions de mieux comprendre la problématique et faire l'étude de faisabilité ; mieux, exprimer nos besoins et les formuler. (...) A partir d'aujourd'hui, l'Autorité administrative est apte à embaucher les jeunes sur le format Caj. Nous aurons un certain nombre de stagiaires que nous allons prendre et faire partager ce que nous faisons ici au guichet unique », a expliqué l'administrateur général de la Zerp, Gabriel Ntougou. Ajoutant que cette convention sera ratifiée par les entreprises installées à la Zone économique dans les prochains jours. « A moyen terme, nous allons donc faire signer à l'ensemble des opérateurs économiques de la zone le contrat Caj, afin qu'ils offrent aussi cette chance aux jeunes Gabonais qui n'ont pas d'expérience. Mais aussi l'occasion d'acquiescer un métier et, si pos-



Photo : F.A.

Echange des documents entre le DG de l'ONE, Hans Landry Ivala(G) et l'administrateur général de Nkok, Gabriel Ntougou, en présence du ministre en charge de l'Insertion des jeunes, Eloi Nzondo(M).

sible, de se faire embaucher au sein d'une entreprise », a indiqué M. Ntougou. A ce jour, ce contrat instauré par le chef de l'Etat,

Ali Bongo Ondimba, en avril 2014, porte déjà des fruits. En moins de quatre mois, selon l'ONE, près de 500

jeunes Gabonais ont déjà bénéficié d'un stage dans l'une des entreprises ayant signé ladite convention. « De semaine en semaine,

nous présentons ce dispositif qui commence à faire son petit bout de chemin, et nous espérons encore que dans les semaines à venir, de plus en plus d'employeurs seront édifiés et pourront convenir d'une signature avec nous », a souligné Hans Landry Ivala. Pour le ministre de l'Insertion des jeunes, Eloi Nzondo, cette convention « favorisera à terme, l'insertion professionnelle d'un plus grand nombre de nos jeunes sur le marché du travail. » La particularité de cette convention réside dans le fait que les frais liés à l'immatriculation à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et au suivi administratif des stagiaires sont supportés intégralement par l'entreprise, tandis que les différentes formalités sont effectuées par le Fonds d'insertion et de réinsertion (Fir).

| | | | | | | | | | |
|--------------------|---|--|----------|---------|----------------------------|--------------|---------------------|---|-----------------------------|
| CHANGEMENTS | COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 15/03/2017 | FIXING | | | VENTE BILLETS (sans frais) | | INDICES BOURSINIERS | | |
| | | SiteWeb : http://www.ugb-banque.com | DEV | EUR/DEV | DEV/COT | DEV/CFA | DEV | CFA | |
| | | | XXXXX | XXXXX | XXXXXX | 1 EUR | 655,957 | | |
| | | USD | 1,0663 | 1USD = | 615,171 | 1 USD | 636,702 | CAC 40 | 15/03/2017 4 999,60 |
| | | CAD | 1,4350 | 1CAD = | 457,113 | 1 CAD | 481,126 | DOW JONES | 15/03/2017 20 881,48 |
| | | JPY | 122,3500 | 1JPY = | 5,361 | 100 JPY | 557,512 | | |
| | | GBP | 0,8726 | 1GBP = | 751,744 | 1 GBP | 784,597 | | |
| | | CHF | 1,0749 | 1CHF = | 610,249 | 100 CHF | 63 885,68 | | |
| | | ZAR | 14,0101 | 1ZAR = | 46,820 | 100 ZAR | 4 868,74 | | |
| | | MAD | 10,7110 | 1MAD = | 61,241 | MAD | 63,68 | | |
| | | CNY | 7,3717 | 1CNY = | 88,983 | 1CNY | 91,65 | | |
| | | KES | 109,3200 | 1KES = | 6,000 | 1KES | 6,18 | | |
| | | | | | | | | BRENT (IPE) US Dollars/Baril 15 Mars 2017: 51,35 | |